

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Arrêté du 9 avril 2019

**fixant la composition du jury du concours sur épreuves d'élèves stagiaires
administrateurs des affaires maritimes de 1ère classe (article 6.1)
ouvert au titre de l'année 2019**

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le code de la défense (partie législative), notamment le livre Ier de la partie 4,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, modifiée,

Vu le décret n° 2012-1546 du 28 décembre 2012 portant statut particulier du corps des administrateurs des affaires maritimes, notamment son article 6-1,

Vu l'arrêté interministériel du 29 janvier 2013 portant organisation des concours pour le recrutement d'élèves administrateurs des affaires maritimes,

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

ARRÊTE

Article 1

Le jury du concours pour le recrutement externe d'élèves stagiaires administrateurs des affaires maritimes au titre de l'article 6-1 du décret statutaire n° 2012-1546 du 28 décembre 2012 est composé ainsi qu'il suit :

Président

- Monsieur Pierre-Yves ANDRIEU, administrateur général hors classe des affaires maritimes.

Membres

- Monsieur CHAPALAIN Marc, administrateur général de 2^{ème} classe des affaires maritimes, directeur de l'école nationale de la sécurité et de l'administration de la mer,
- Monsieur FONBAUSTIER Laurent, professeur agrégé des facultés de droit 1^{ère} classe,
- Madame TANCHOU Isabelle, sous-directrice de services des activités maritimes.

Article 2

Sont adjoints au jury national en qualité de concepteurs, de correcteurs et d'examineurs qualifiés pour les épreuves à options :

- Monsieur LEONARD Pierre, professeur général 1^{ère} classe de l'enseignement maritime à l'IGAM.
- En cas d'empêchement de Monsieur LEONARD : Monsieur LE BOURHIS François, professeur général 2^{ème} classe de l'enseignement maritime à l'IGAM,

Article 3

Est adjoint au jury en qualité de concepteur, de correcteur et d'examineur pour la langue anglaise :

- Madame REDFIELD-BIDET Deborah, professeur à l'ENSM de Saint-Malo.

Article 4

Sont adjoints aux jurys pour les épreuves sportives, les examinateurs du ministère de la défense dont les noms suivent :

- Monsieur. AIT Kamel, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe – Marine nationale,
- Monsieur BERTHEAU Pascal, ouvrier hors groupe – Marine nationale,
- Monsieur CHALANCON Paul, sous-officier – Premier ministre,
- Monsieur EYENE ATANGANA Arnaud, maître – Marine nationale,

Article 5

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et solidaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 9 avril 2019

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire

Pour le ministre et par délégation :

La cheffe de bureau des recrutements par concours

Signé

Marie-Hélène ROLLAND-DELOFFRE